



Paris, le 6 juillet 2011

Désignation de Gérard Andreck à la tête de l'Association française de l'assurance

Conformément à ses statuts, l'Association française de l'assurance qui regroupe la FFSA et le GEMA, a renouvelé sa présidence.

Le Conseil de l'Association française de l'assurance a confié à Gérard Andreck, président du Groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA), la présidence de l'association. Bernard Spitz, président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) qui occupait cette fonction jusqu'alors, en devient le vice-président. Les statuts prévoient, en effet, que la présidence et la vice-présidence sont assurées pendant trois ans alternativement par les présidents du GEMA et de la FFSA.

Constituée en juin 2007, l'Association française de l'assurance a pour objet d'étudier les questions d'intérêt professionnel et d'exprimer publiquement les positions communes des sociétés membres de la FFSA et du GEMA. En quatre ans d'existence, elle s'est fait entendre sur de nombreux sujets de fond, notamment l'indemnisation du dommage corporel, la protection juridique, la différenciation tarifaire hommes/femmes, le développement durable et le changement climatique, l'organisation et les modalités du contrôle du secteur, la déontologie...

Plus d'informations sur :

www.assfass.fr

www.ffsa.fr

www.gema.fr

Contacts presse :

FFSA, Benoît Danton : 01 42 47 93 80, b.danton@ffsa.fr

GEMA, Nathalie Irisson : 01 53 04 16 21, nathalie.irisson@gema.fr